



Sainte-Martine

ZONAGE

Règlement no. 2019-342

ANNEXE B.

Plan 2019-342-B (Village)

Version codifiée pour le régl. 2021-400

Zone

- A** Agricole
- AD** Agricole déstructurée
- H** Habitation
- Mxt** Mixte
- MxtV** Mixte villageoise
- C** Commerciale
- CT** Commerciale de transit
- I** Industrielle
- P** Publique
- REC** Récréative

- Limite du zonage
- Cadastre
- - - Périmètre urbain
- Hydrographie

Mélanie Lefort

Mairesse

Hélène Hamelin

Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Authentifié le:

Veuillez noter que ce plan correspond à une compilation administrative et qu'il ne possède aucune valeur légale. Il ne peut être utilisé pour les fins d'émission de permis. Certaines modifications réglementaires en vigueur peuvent ne pas figurer sur ce plan.

- Amendements -			
No.	Avis de motion	Entrée en vigueur	Détails
2021-400		21 octobre 2021	

Date d'adoption : 14 mai 2019

Entrée en vigueur :

Dernière mise à jour du plan: 9 novembre 2021

Producteur



0 145 290 580
m

1: 3 400
NAD83 MTM8

Sources

Matrice graphique, MRC de Beauharnois-Salaberry, 2021-08-13